

## ASSEMBLEE ANNUELLE 2022



Le samedi 2 avril 2022 a eu lieu notre Assemblée Annuelle à Sainte-Savine. 35 personnes se sont réunies dont une quinzaine d'adhérents, des membres du GEM L' ESTIME et différents partenaires.

Le bilan de l'année 2021 en bref :

- ❖ 95 adhérents au 31 décembre
- ❖ 310 appels reçus et 80 familles reçues au local, dont 20 nouvelles
- ❖ 2 formations pour les aidants et 3 bénévoles formées

Monsieur Johann AVISSE, Directeur Activités à l'association Aurore, nous a fait l'honneur de sa présence pour nous présenter le dispositif DECLIC. Mise au point en 2017 à la demande de diverses structures territoriales et sociales, cette action permet de créer une médiation sociale pour reprendre contact avec des personnes en souffrance.

Deux équipes mobiles sont présentes sur le département de l'Aube et s'organisent en binôme :

Une personne salariée qui a elle-même vécu sans domicile fixe ou qui a rencontré des soucis dans le maintien de son logement.

Une personne salariée, intervenante sociale, rôdée à l'accompagnement des personnes en souffrance.

Entre 2017 et 2021, 155 signalements ont été portés à la connaissance d'Aurore - DECLIC, dont 120 par des bailleurs sociaux (Aube Immobilier et Troyes Habitat). Même si la crise sanitaire liée au COVID-19 a engendré quelques perturbations, les équipes ont pu maintenir le contact avec les ménages identifiés depuis 2017.

## LE CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AUBE NOUS SOUTIENT DANS NOS ACTIONS INNOVANTES

Le Conseil Départemental soutient dans le cadre de la conférence des financeurs la prévention de la perte d'autonomie à destination des personnes âgées ou en situation de handicap et de leurs proches aidants.

Après un contact fructueux avec la chargée de mission en charge des Appels à Projets sur ce secteur d'activité, la Délégation UNAFAM de l'Aube a décidé de présenter trois dossiers :

- ❖ Un groupe de parole pour personnes bipolaires animé par une psychologue clinicienne.
- ❖ Une action visant au rétablissement des droits sociaux des personnes vivant avec des troubles psychiques qui ont perdu leurs droits par manque de suivi de leur situation, ceci grâce à l'intervention d'une assistante sociale spécialisée.
- ❖ Un soutien psychologique pour les aidants en difficulté face à la charge familiale qu'ils ont à porter au quotidien. Le soutien par un psychologue est limité à 5 séances.

Merci au Conseil Départemental qui nous soutient financièrement pour ces trois actions qui donnent satisfaction aux bénéficiaires.

**N'hésitez pas à vous adresser à la Délégation [10@unafam.org](mailto:10@unafam.org) pour orienter vers nous des personnes qui pourraient bénéficier de ces dispositifs.**

## AGENDA 2022

### Formations :

Le **vendredi 13 mai** : Mieux accompagner son proche souffrant de schizophrénie (de 9h à 17h)

Du **samedi 10 septembre** : Mieux communiquer avec son proche bipolaire (de 9h à 17h)

Le **samedi 19 novembre** : Journée d'information sur les troubles psychiques (de 9h à 17h)

### Moments conviviaux et déstigmatisation :

Reprise des **cafés-rencontres** une fois par mois

**Groupe amical** pour ex-participants aux groupes de parole

Participation aux **Semaines d'Informations sur la Santé Mentale** du 10 au 24 octobre

## LA PRESTATION DE COMPENSATION DU HANDICAP

Enfin reconnu le besoin d'aide humaine pour nos proches vivant avec des troubles psychiques ! Une nouvelle notion entre dans la réglementation : celle de soutien à l'autonomie.

17 ans d'injustice et de combat pour faire reconnaître les besoins de compensation du handicap pour nos proches et plus généralement pour les personnes vivant avec une altération des fonctions mentales, psychiques ou cognitives ou des troubles neurodéveloppementaux ! Nous avons réussi en unissant nos forces (UNAFAM, UNAPEI, Autisme France, TDAH France - Hypersupers) à démontrer l'injustice dont nos proches étaient victimes à cause d'une interprétation restrictive de la loi de 2005 qui a pourtant reconnu la variété des handicaps au-delà des difficultés motrices ou sensorielles. Le décret du 19 avril 2022 qui modifie le Code de l'Action Sociale et de la Famille prévoit une application au 1er janvier 2023. Mais la MDPH de l'Aube se dit ouverte à la réflexion pour prévoir dès maintenant la possibilité d'accorder la PCH aide humaine (Prestation de Compensation du Handicap) aux personnes en difficulté psychiques ou mentales. Le temps d'aide humaine pourra aller jusqu'à 3 heures par jour et être capitalisée sur 12 mois. L'aide apportée pourra être réalisée par un aidant familial, une personne en emploi direct ou un SAAD (Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile). En fonction de ses possibilités, la Délégation UNAFAM de l'Aube apportera son soutien aux adhérents (familles et personnes) qui la solliciteront.

## LA MAISON DES ADOLESCENTS DE L'AUBE ET LA SANTE MENTALE DES JEUNES AVEC IDEO

La santé mentale des jeunes est au cœur des discussions, notamment depuis la pandémie COVID-19 et la crise sanitaire qui ont mené à l'isolement pour beaucoup. Deux dispositifs de soutien et de prévention sont déployés sur le département de l'Aube.

### IDEO : action de prévention auprès des lycéens

- ❖ Informer sur les maladies mentales
- ❖ Déstigmatiser la psychiatrie en combattant les stéréotypes
- ❖ Evaluer les besoins et symptômes pour un meilleur accompagnement
- ❖ Orienter vers les services et soins adaptés

### La Maison de l'Adolescence : lieu d'accueil et d'écoute pour les ados

5 rue du gros raisin - 10000 TROYES  
03 25 71 88 20  
mdaube@orange.fr

#### Ouverture :

Lundi, mardi, jeudi, vendredi  
de 15h30 à 19h  
Mercredi de 14h à 19h  
Vacances scolaires, du lundi  
au vendredi, de 14h à 17h

## LES GROUPES D'ENTRAIDE MUTUELLE

Le département de l'Aube compte plusieurs Groupes d'Entraide Mutuelle (GEM) et 3 d'entre eux sont parrainés par l'UNAFAM Aube : GEM L'Envol à Romilly, GEM l'Estime à Troyes et un troisième, qui ouvrira ses portes au cours de l'année, à Bar-sur-Aube. Ces espaces constituent des lieux d'accueil, d'écoute et d'échange afin d'encourager et de pérenniser les liens sociaux. Les GEM reposent sur la philosophie de la pair-aidance et leur objectif principal est la lutte contre l'isolement. Après un accueil et une période d'essai, les personnes peuvent adhérer aux GEMs.

Les GEMs que nous parrainons actuellement parviennent à proposer des activités communes pour les publics qui s'y rendent et la médiathèque est particulièrement fréquentée de manière régulière. De plus, nous avons pu observer une réelle solidarité entre les salariés de chaque structure. Les valeurs de l'UNAFAM au plan national sont de favoriser l'autodétermination et la participation citoyenne. En tant que parrain de ces associations, nous devons avoir la capacité d'être suffisamment présents et non omniprésents ; il est important de prendre du recul de chaque situation et de conserver une certaine neutralité.

### **GEM L'ENVOI 10 - ROMILLY S/SEINE (10)**

15, rue de la Boule d'Or - 10100 ROMILLY S/SEINE  
[Gemromilly10@orange.fr](mailto:Gemromilly10@orange.fr) / 06 85 97 99 50 / 03 25 24 29 45  
Ouverture du lundi au vendredi entre 13h30 et 17h30

### **GEM L'ESTIME - TROYES (10)**

65 rue du Grand Véon - 10000 TROYES  
[gem.lestime@sfr.fr](mailto:gem.lestime@sfr.fr) / 03 51 48 70 63  
Ouvert du lundi au vendredi de 10h à 17h

### **GEM L'ENSEMBLE BARALBIN – BAR-SUR-AUBE (10)**

Résidence Mathaux - Bâtiment 11  
Rue Louis Desprez - 10200 BAR-SUR-AUBE